



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Fiche de synthèse de bilan des actions éducatives menées pendant la période d'agrément, en cas de demande de renouvellement d'agrément

I. Aspects quantitatifs

1. Evolution des indicateurs pendant la période d'agrément (à préciser par année)

- nombre d'élèves sensibilisés ;
- nombre d'établissements concernés ;
- nombre d'enseignants formés ;
- nombre d'académies où l'association est intervenue.

2. Autres actions à valoriser d'un point de vue quantitatif.

II. Aspects qualitatifs : contribution au développement de l'action éducative de l'association et à son rayonnement

1. Développement de l'action éducative

- nouvelles actions éducatives développées ;
- participation à des colloques ou à des groupes de travail ministériels ou interministériels ;
- création de documents et d'outils pédagogiques spécifiques ;
- rédaction d'articles sur les actions éducatives ;
- autres.

2. Rayonnement de l'association

- nouveaux partenariats ;
- couverture médiatique (salons, télévision, radio, internet) ;
- autres.

III. Aspect statutaire

- modification éventuelle des statuts durant la période d'agrément, avec mention de la dimension éducative des actions de l'association ;
- développement du fonctionnement démocratique de l'association.